

Crise en itinérance : où sont les autres ministères ?

Montréal, le 14 septembre 2023 – Le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec, souligne la reconnaissance de la crise de l’itinérance vécue dans l’ensemble de la province, mais souhaite aussi rappeler la manière dont il est possible de la dénouer. Suite à l’adoption unanime d’une motion lors de la sortie des résultats du dénombrement 2022, soit celle de “prendre acte de la hausse du nombre de personnes en situation d’itinérance depuis 2018 et de reconnaître qu’il y a crise de l’itinérance au Québec”, comment expliquer que nos ministères demeurent silencieux à ce jour ? Pourquoi les ministères des Affaires municipales et de l’habitation, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, de l’Éducation, de l’Économie et de l’innovation, de l’Immigration, de la Sécurité publique et de la Justice n’ont pas encore bonifié leurs actions ?

Un portrait défendu par le milieu communautaire depuis longtemps

Le milieu communautaire est au front de la crise en itinérance depuis de nombreuses années et a nommé les réalités terrain à de multiples reprises. Déjà en 2021, le RSIQ affirmait que nous ferions face à l’augmentation de l’itinérance durant au moins les cinq prochaines années. Maintenant que ces sombres prédictions sont bien réelles, qui se mettra à la table de travail ?

Une invitation à investir sur TOUS les fronts

Alors que le ministre responsable des Services sociaux annonce de nouvelles sommes d’investissements de 15.5M\$ dédiées à de l’hébergement d’urgence et de transition, nous nous demandons que font les autres ministères face à cette crise ? Et qu’en est-il de la prévention ?

Sommet de l’itinérance 2023

À l’aube du Sommet sur l’itinérance à Québec, nous jugeons essentiel que le gouvernement et ses ministères fassent une annonce visant à bonifier de façon substantielle les moyens financiers pour la prévention et la réduction de l’itinérance au Québec. Nous pourrions, dès lors, affirmer que le gouvernement respecte son engagement envers la Politique nationale de lutte à l’itinérance en faisant de cette lutte une responsabilité collective.